

Votre comité avait d'abord à s'enquérir de l'état présent de l'agriculture dans le Bas-Canada, et entre de suite dans l'examen de cette difficile partie de ses investigations. L'état d'avancement de l'agriculture chez un peuple se déduit du plus ou du moins grand degré d'aisance dont il jouit, est relative à la nature du sol et aux influences climatiques du pays qu'il habite, et se compare dans ses rapports avec les progrès de l'esprit humain, avec le degré d'avancement chez les autres peuples placés sous des circonstances analogues ou équivalentes. "De fait," dit M. Johnston, dans son rapport d'une exploration agronomique du Nouveau-Brunswick, "c'est la condition actuelle de l'agriculture pratique d'un pays qui fait la mesure de la production actuelle de son sol ; quand, d'un autre côté, la capacité possible de production étant connue, la quantité des produits actuellement obtenus devra servir à faire connaître la condition actuelle de l'agriculture pratique."

Votre comité va de suite entrer dans la considération de ces différents énoncés en tant que se rapportant à l'état actuel de l'agriculture dans le Bas-Canada, et pose à l'abord la proposition incontestable que peu de pays ont été plus favorisés que le Bas-Canada, sous le rapport de la qualité du sol, et que la position qu'il occupe, relativement au climat, n'est nullement désavantageuse. Plus on examine avec les yeux de l'observateur pratique le climat du Bas-Canada plus on se convainc du fait qu'il n'est rien moins que défavorable. Il résulte, d'une enquête faite dans le Nouveau-Brunswick, (dont le climat est le même que le nôtre) que c'est un fait admis que le froid et la neige de nos